

Livret d'accueil & Règlement intérieur

Engagement des parties (à nous retourner signé)

Le séjour à la Guisane résulte d'une indication médicale et d'une demande de la famille. Les soins doivent être réalisés dans les meilleures conditions.

L'enfant et sa famille reconnaissent avoir pris connaissance du livret d'accueil et du règlement intérieur et s'engagent à en respecter les modalités d'application.

Les parents signent avec nous et s'engagent à ne pas réclamer quoi que ce soit en cas de perte ou de détérioration d'objets de valeur dont l'utilisation et la détention sont fortement déconseillées dans une collectivité.

La Direction

Fait à Briançon, le

Signature des parents

(faire précéder de la mention « Lu et approuvé »)

Signature de l'enfant

LA
GUISANE
S.S.R pneumo-pédiatrique



Document conservé dans le dossier administratif de l'enfant ou de l'adolescent